



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19090>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-19090**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : CAF du Var

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 78316919600020

**Ville** : Toulon cedex

**Code postal** : 83056

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation** : MAPA 24-01

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Pôle Marchés CAF du Var

**Adresse mail du contact** : Marchespublics@caf83.caf.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Documents à remettre au titre de la candidature : - Une lettre de candidature (DUME ou DC1) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché. Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire - Une déclaration sur l'honneur (DUME ou DC1) pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Le(s) pouvoir(s) habilitant le signataire à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement (n° SIREN, délégation de signature) - Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (DC2 ou DUME)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste des principaux travaux menés ces 3 dernières années en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par la fourniture d'un contact (téléphone + mail) permettant de vérifier l'exactitude des informations fournies - Les effectifs du candidat (la situation la plus récente des effectifs) précisant le personnel d'encadrement

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 18/03/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Critère 1 « Prix » : le prix sera analysé à partir du montant total en euro(s) HT de la DPGF : 45 points Critère 2 « Valeur technique » 55 points : analysé à partir du Mémoire technique composé des sous-critères suivants : - Sous-critère 1 : Respect des dimensions, solidité des composants et entretien : 15 points -Sous-critère 2 : Moyens, organisation et sécurité de livraison et de montage, service après-vente et garanties :15 points -Sous-critère 3 : Esthétique, largesse de choix des matériaux, finitions et coloris proposés : 20 points -Sous-critère 4 : Démarche Environnementale : origine et lieux de fabrication des matériaux, et organisation mise en place pour la gestion des déchets : 5 points

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de menuiserie - agencement des espaces sociaux du futur siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Var

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45421000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le présent marché a pour objet des travaux de menuiserie et d'agencement des espaces sociaux du futur siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Var. Le marché est composé de : - Une offre de base - Des options (PSE) obligatoires et non obligatoires

**Lieu principal d'exécution du marché** : Futur siège de la CAF du Var "Le Loubière" 75 Chemin de la Loubière - 83000 Toulon

**Durée du marché (en mois)** : 3

**Valeur estimée (H.T.)** : 100000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Visite de site non obligatoire : Dans le cadre du marché une visite du site du Loubière est conseillée. Toute demande de rendez-vous pour une visite doit être faite auprès de la personne suivante du lundi au vendredi de 09h à 17h avant le lundi 26 février 2024 : M. Conrad ORTS - Stratégie Immobilière Courriel : conrad.orts@caf83.caf.fr et copie : claude.lombard@caf83.caf.fr Téléphone : 06 35 82 39 15. La visite du site pourra être effectuée entre le 26 février 2024 et le 1 mars 2024. Le présent marché est un marché de travaux, passé selon une procédure adaptée, en application de l'article R.2123-1 du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 applicable aux organismes privés de Sécurité Sociale par l'arrêté du 19 juillet 2018 portant

réglementation sur les marchés publics des organismes de sécurité sociale. Variantes : Les variantes techniques sont autorisées et sont limitées à une variante concernant l'offre de base. Les candidats peuvent présenter une solution variante consistant à fournir une proposition technique : - Dans le respect des cotes globales imposées, les meubles peuvent avoir des dimensions différentes à celle indiquées dans le carnet de détail avec une tolérance de plus ou moins 3 cm - Sur le synoptique des matériaux de qualité au moins équivalente La présentation de l'offre de base n'est pas imposée à l'appui de l'offre variante. En cas de présentation d'une offre de base et d'une variante, le candidat présentera des sous-dossiers distincts (un dossier pour l'offre de base et un dossier pour la variante). Le mode de règlement des prestations choisi par la CAF du Var est le virement. En vertu de l'article R. 2192-10 du décret du 3 décembre 2018, le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement par la CAF du Var ou, si elle lui est postérieure, à compter de la date du service fait constaté par la CAF du Var. Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des plis. Seul le dépôt des offres par voie électronique est régulier. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://meoss.achatpublic.com/> Le marché est financé par des fonds nationaux, sur le Plan National Immobilier. En application de l'article R. 2185-1 du Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 la CAF du Var se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure. Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Greffe du Tribunal Judiciaire, 6 rue Joseph Autran - 13006 Marseille, Tél : 0491543769 Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Si le candidat estime que la CAF du Var a manqué à ses obligations de publicité et de mise en concurrence, toute personne ayant un intérêt à agir peut contester une décision ou la procédure dans les conditions suivantes : - introduction d'un référé précontractuel à partir de la publication de l'avis de publicité jusqu'à la signature du marché - introduction d'un référé contractuel dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du marché Auprès du Tribunal spécialisé suivant : Greffe du Tribunal Judiciaire 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille Téléphone : 04 91 54 37 69 Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CAF du Var, adresse internet : <https://meoss.achatpublic.com/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/02/2024**